



Edmond HERVÉ



Virginie KLÉS,  
Maire de Châteaubourg



Jacky LE MENN,  
Vice-Président  
du Conseil Général



Anne PATAULT,  
Conseillère municipale  
de Renac



Alain YVERGNIAUX,  
Conseiller Régional



Annie PIVETTE,  
Maire d'Ercé-près-Liffré

## Pour une République Moderne et Solidaire

Première lettre  
10 août 2008

Madame, Monsieur,

Sollicitant votre suffrage pour les élections sénatoriales du 21 septembre, nous sommes heureux de vous adresser cette première lettre afin de nous présenter, de vous faire connaître nos réflexions et propositions.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous. Vous êtes cordialement invité(e) à nos réunions dont vous trouverez une première annonce page 4. Nous sommes à votre disposition pour tout contact direct ou tout débat que vous souhaitez.

Notre liste « Pour une République moderne et solidaire » est soutenue par le Parti Socialiste, l'Union Départementale des Élus Socialistes et Républicains et par de nombreux collègues sans appartenance qui se reconnaissent dans nos actions et nos choix.

Affirmer clairement son identité, dans un esprit d'ouverture, constitue une marque de respect et conditionne la démocratie.

Les responsabilités qui sont ou qui ont été les nôtres vous permettent de juger nos positions, que ce soit au niveau communal, intercommunal, départemental, régional, national ou européen.

Un objectif essentiel nous mobilise : faire vivre une nouvelle relation entre l'État, les Collectivités Territoriales, les Élus et la Population.

### Nous ne voulons pas :

- Un État injuste et méprisant à l'égard des collectivités territoriales. Avec le Président de l'Association des Maires de France, nous dirons qu'elles ne doivent pas être des exécutantes de l'État mais ses partenaires.
- Un État qui au nom du libéralisme et de la moindre dépense publique déséquilibre nos territoires, restreint ou supprime les moyens de servir le public, opère des transferts sur nos collectivités dans la méconnaissance des coûts comme des conséquences. Il est profondément anormal que la droite sénatoriale ne donne aucune suite à la proposition du sénateur François Marc de créer une commission pour évaluer la charge financière des dépenses imposées directement ou indirectement par l'État aux Collectivités Territoriales.
- L'inflation législative que nous subissons. Il existe trop de textes compassionnels, de circonstances, d'opinions ou liés à des volontés particulières d'échapper au droit commun. Trop de décisions s'imposent à nous dans la précipitation et l'imprévoyance.

### Nous voulons :

- Un État présent, garant du Pacte Républicain et du Contrat Social entre les différentes composantes de la Nation.
- Un État qui dialogue dans la confiance, le respect de la représentation électorale, des compétences et de l'autonomie territoriale.
- Un État qui assure une juste répartition des moyens nécessaires à notre cohésion et à notre dynamisme.

## Nous nous engageons sur :

- **Notre conception de notre rôle de sénateurs.**

Pour remplir au mieux nos fonctions législatives, de contrôle du gouvernement et de représentation des collectivités territoriales, nous nous engageons à revenir régulièrement vers vous, à vous considérer comme des acteurs à part entière de l'action parlementaire que nous mènerons. Nous débattrons avec vous des priorités. Nous vérifierons auprès de vous la pertinence de nos propositions. Une attention particulière sera portée à la loi de Finances, à sa préparation, à son contenu et aux répercussions qu'elle peut avoir sur nos collectivités.

- **Notre conception de la décentralisation.**

Entendue comme la mobilisation des ressources et des compétences, elle doit favoriser la modernisation de l'État, l'avancée de la démocratie et le développement durable. Elle suppose volonté, clarté, négociation, prévision, contractualisation, moyens financiers, techniques et personnels.

Elle demande un enrichissement de la coopération intercommunale, une disponibilité des services déconcentrés de l'État, une mutualisation des moyens.

Nous proposons, dans la concertation, la mise en œuvre d'une fonction de conseil technique aux collectivités communales qui le souhaitent, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, de la maîtrise foncière, des marchés publics, de l'aménagement, de l'environnement.

Cette fonction doit pouvoir s'appuyer sur les structures existantes.

L'intérêt que nous portons à la décentralisation, bâtie sur les lois de 1982-1983, se fonde sur des principes mais aussi sur l'expérience : en un quart de siècle nos collectivités territoriales ont investi massivement. Elles réalisent 70% des investissements publics civils français. Elles ont contribué à créer des emplois, à aménager le territoire, à soutenir et à développer les tissus économiques, sociaux et culturels locaux. Elles ont mis en place des politiques nouvelles, de nombreux services publics locaux, au plus près des usagers. Elles font bien souvent preuve d'exemplarité.

- **Notre conception du Sénat.**

Il a toute sa place dans un bicamérisme rénové mais il doit être aussi représentatif que possible de la réalité nationale. Son mode de scrutin doit être réformé, la représentation proportionnelle élargie.

Outre ces fonctions législatives et de contrôle, le Sénat représente les Collectivités Territoriales. Il lui appartient de veiller à ce que :

- nos collectivités conservent une compétence générale et une bonne articulation entre elles
- nos collectivités soient dotées d'un régime fiscal local moderne, juste et efficace leur garantissant une autonomie financière, budgétaire et fiscale. Autonomie qui risque d'être de plus en plus contrainte par la limitation des concours de l'Etat et de nouveaux transferts de charge.

Comptant sur votre confiance, nous vous prions de croire en notre volonté de défendre nos principes, nos valeurs, les populations de nos territoires, dans le souci de l'intérêt général et de la République.

Les candidats de la liste

### « Pour une République moderne et solidaire »

Edmond HERVÉ



Virginie KLÈS



Jacky LE MENN



Anne PATAULT



Alain YVERGNIAUX



Annie PIVETTE



# Nous sommes à votre écoute



**Edmond HERVÉ**

*65 ans*

Ancien Ministre.  
Maire de Rennes (1977-2008).



**Virginie KLÈS**

*46 ans*

Maire de Châteaubourg, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté. Membre du bureau de l'association des petites villes de France. Vétérinaire. Docteur en microbiologie. Chercheur en toxicologie.



**Jacky LE MENN**

*66 ans*

Vice-Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine en charge de l'Action Sociale. Président de la commission Solidarité. Ancien Conseiller Régional de Bretagne. Ancien Conseiller Municipal de Saint-Malo. Directeur général d'hôpital honoraire.



**Anne PATAULT**

*53 ans*

Conseillère Municipale à Renac. Dirigeante d'un cabinet de Ressources Humaines.



**Alain YVERGNIAUX**

*53 ans*

Conseiller régional de Bretagne délégué à l'Economie sociale et solidaire. Président de la commission du Développement Economique et de la Recherche. Maire-adjoint de Betton (1995-2008). Conseiller d'agglomération de Rennes (2001-2008). Économiste.



**Annie PIVETTE**

*61 ans*

Maire d'Ercé-près-Liffré. Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Liffré. Professeur retraité.

## Un Sénat : *pour quoi faire ?*

Le Sénat concourt à l'expression de la souveraineté nationale. Il a une compétence législative générale. Il contrôle le gouvernement. Il possède un pouvoir de blocage pour toute révision constitutionnelle et pour les lois organiques qui le concernent. Son Président dispose de pouvoirs importants, notamment en matière de nominations au Conseil Constitutionnel et au Conseil Supérieur de l'audiovisuel.

Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales que sont notamment les Communes, les Départements et les Régions. Du fait de cette mission, il a une responsabilité particulière par rapport à la libre administration, à l'autonomie, à l'égalité et à la péréquation qui sont autant de principes constitutionnels concernant directement nos collectivités.

Rappelons que l'article 1<sup>er</sup> de notre Constitution déclare que l'organisation de la France est décentralisée.

Tout ceci souligne bien l'importance du Sénat et le lien étroit entre la démocratie locale et la démocratie nationale.

Nous sommes favorables au bicamérisme qui existe dans toutes les grandes démocraties, à son élection au suffrage universel indirect, dans le cadre départemental.

Il reste un impératif : le Sénat doit être représentatif. Sa démocratisation exige la réforme du collège qui l'élite et l'extension de la représentation proportionnelle. Le collège des grands électeurs doit tenir compte de l'importance des populations de nos collectivités et du paysage institutionnel présent. Chacun voit bien que Départements et Régions jouent un rôle totalement différent de celui qui était le leur en 1958. Depuis cette date aucune réforme du collège électoral sénatorial n'est intervenue.

# CALENDRIER DES RÉUNIONS AVEC LES GRANDS ÉLECTEURS

## **LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

**18 h 30 : MONTAUBAN-DE-BRETAGNE**

Centre Victor-Hugo - Salle Esméralda - 14, avenue de la Gare.

**20 h 30 : MORDELLES**

Salle des Familles - Ferme de la Biardais.

## **MARDI 2 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : PIPRIAC**

Salle du Levant.

**20 h 30 : BAIN-DE-BRETAGNE**

Grande salle du Clos-Loisel.

## **MERCREDI 3 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : ANTRAIN**

Salle de la Mairie - rue de l'Eglise.

**20 h 30 : LIFFRÉ**

Centre Intergénérationnel - rue des Ecoles.

## **JEUDI 4 SEPTEMBRE**

**20 h 30 : LA MÉZIERE**

Salle des Cérémonies - 1, rue Macéria

## **VENDREDI 5 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : SAINT-AUBIN-DU-CORMIER**

Salle des Halles.

**20 h 30 : MEILLAC**

Cantine Municipale.

## **SAMEDI 6 SEPTEMBRE**

**10 h 30 : TRANS-LA-FORÊT**

Salle Polyvalente (derrière l'église).

**14 h 30 : SAINT-MALO**

Mairie annexe de Paramé - Salle de spectacle.

Place Georges-Coudray.

**16 h 30 : PLEURTUIT**

Salle Camille-Pisaro (ancienne gare).

## **LUNDI 8 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : SAINT-MÉEN-LE-GRAND**

Centre culturel Théodore-Botrel - rue du Révérend-Père Janvier.

**20 h 30 : BRUZ**

Espace Magnolia (Maison des Associations).

## **MARDI 9 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : NOUVOITOU**

Salle Le Tilleul (cantine municipale).

**20 h 30 : MONTFORT-SUR-MEU**

Salle Desious.

## **MERCREDI 10 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : SAINT-BRICE-EN-COGLÈS**

Centre Social - rue de Verdun.

**20 h 30 : FOGÈRES**

Couvent des Urbanistes.

## **JEUDI 11 SEPTEMBRE**

**19 heures : BETTON**

Salle polyvalente - Place de la Mairie.

**20 h 30 : CESSON-SÉVIGNÉ**

Salle du Pressoir.

## **VENDREDI 12 SEPTEMBRE**

**20 h 30 : SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ**

Salle polyvalente.

## **SAMEDI 13 SEPTEMBRE**

**10 h 30 : RETIERS**

Salle N°1 - Cours de la Mairie - Rue Victor-Hugo.

**14 h 30 : LA GUERCHE-DE-BRETAGNE**

Centre Culturel.

**16 h 30 : VITRÉ**

Centre Social - 27, rue Notre-Dame.

## **LUNDI 15 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : MAURE-DE-BRETAGNE**

Espace Culturel - Rue du Rotz.

**20 h 30 : REDON**

Centre Social - 5, rue Guy-Pabois.

## **MARDI 16 SEPTEMBRE**

**20 h 30 : ROMILLÉ**

Maison des Associations.

## **MERCREDI 17 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : PLÉLAN-LE-GRAND**

Salle des Fêtes.

**20 h 30 : GUICHEN**

Espace galatée - rue Commandant-Charcot.

## **JEUDI 18 SEPTEMBRE**

**18 h 30 : MARTIGNÉ-FERCHAUD**

Centre Social.

**20 h 30 : JANZÉ**

Salle des Halles.

## **VENDREDI 19 SEPTEMBRE**

**20 h 30 : DOL-DE-BRETAGNE**

Salle d'honneur.

### COMITÉ DE SOUTIEN À LA LISTE RÉPUBLIQUE MODERNE ET SOLIDAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Soutient la liste.

Accepte que mon soutien soit rendu public.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**A renvoyer à : Edmond HERVÉ - 45 bis, boulevard de la Liberté - 35000 RENNES**